COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE

Martigny-Croix, le 11 juin 2026

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 11 JUIN 2026

Il est 20h00 lorsque M. le Président ouvre la séance.
Il salue cordialement les 63 participants à l'assemblée en les remerciant de leur présence.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée primaire a été convoquée officiellement le 22 mai 2026 par affiche apposée au pilier public. Cette convocation a été publiée sur le site internet de la Commune et un envoi daté du 26 mai 2026 a également été distribué à tous les ménages.
Le procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2025 ainsi que les comptes 2025 de la Municipalité ont été tenus à la disposition des citoyens du 22 mai au 11 juin 2026 au bureau communal et publiés sur le site internet communal.

L'ordre du jour suivant établi par le Conseil communal est rappelé par M. le Président :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2025.
2. Etat de situation des dossiers communaux.
3. Présentation des comptes 2025 de la Municipalité.
4. Rapport de l'organe de révision.
5. Approbation des comptes 2025 de la Municipalité.
6. Divers.

Scrutateurs

Deux scrutateurs sont désignés, à savoir M. Pierre-André Cretton et M. Guy Lonfat.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2025

M. le Président informe que le procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2025 a été tenu à disposition des citoyens au bureau communal et il est publié sur le site internet communal, de sorte que sa lecture n'est pas nécessaire.
Le procès-verbal ne donne lieu à aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2. Etat de situation des dossiers communaux

M. le Président revient sur quelques dossiers qui nous ont occupés ou nous occupent encore.

Sa présentation est reproduite ci-après (texte en italique).

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Comme l'année dernière lors de l'assemblée primaire de juin, nous souhaitons profiter de ce moment pour vous présenter un état de situation des principaux dossiers en cours, dicastère par dicastère. Ce tour d'horizon vous permettra de mieux connaître les projets portés par chacune et chacun des membres du Conseil communal et les enjeux actuels pour notre Commune.

Nathan Tornay, vice-président en charge des affaires sociales et intégration, des affaires bourgeoisiales, de l'informatique et de la cybersécurité ainsi que du jumelage a mené plusieurs projets importants ces derniers mois.

Au niveau de la Bourgeoisie, Nathan suit notamment le projet de rénovation des éclairages du stade avec la mise en place d'une convention permettant d'encadrer la partie financière. Une réflexion plus large a également été lancée autour de la rénovation et de la mise en valeur des alpages bourgeoisiaux. Après les deux échecs successifs liés au projet du Pro du Scex, il est nécessaire de disposer d'une vision claire sur ce qui pourra être réalisé ou non, en tenant compte de la préservation de ce patrimoine et de sa pérennité à long terme, mais également du cadre légal applicable à ces zones.

Dans le domaine de l'informatique et de la cybersécurité, Nathan accompagne plusieurs projets structurants pour l'administration communale. Les premières phases de la gestion électronique des documents arrivent à leur terme avec une mise en production prévue durant l'été. Cet outil permettra de moderniser le traitement du courrier, d'améliorer la traçabilité des dossiers et d'assurer une meilleure pérennité des données. Il s'inscrit également dans le travail de mise en conformité avec les exigences de la Loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage.

En parallèle, les anciens serveurs de l'administration ont été remplacés et consolidés dans une infrastructure plus moderne permettant de réduire les charges de maintenance et de limiter les risques liés à des systèmes vieillissants. Le projet de refonte du site internet communal poursuit également son avancement et se trouve actuellement en phase de réalisation.

Un important travail est aussi mené en matière de protection des données et d'archivage avec la désignation d'un délégué externe à la protection des données ainsi qu'un audit des pratiques actuelles au sein de l'administration. L'UAPE bénéficie également d'une modernisation de ses outils de travail afin d'accompagner au mieux les équipes dans leurs tâches quotidiennes.

Enfin, une gouvernance numérique est progressivement mise en place au sein de l'administration, notamment par la création d'un poste de répondant numérique. Ce poste aura pour mission de coordonner les besoins, de faire le lien entre les collaborateurs et les prestataires et de piloter les projets liés à la transformation numérique de la Commune.

Dans le domaine des affaires sociales, des réflexions sont en cours afin d'envisager un rapprochement avec des structures intercommunales existantes. L'objectif est de renforcer et de mieux structurer l'action de la Commune en faveur des seniors et de la jeunesse, deux domaines dans lesquels une mutualisation des moyens pourrait permettre d'offrir un accompagnement plus complet à la population.

Concernant le jumelage, aucun élément particulier n'est à relever pour cette période.

Muriel Spano Mayoraz qui est en charge de la formation, de la bibliothèque, de la mobilité, du tourisme et de l'environnement suit plusieurs dossiers importants.

Dans le domaine de l'école et de la formation, plusieurs projets ont été menés cette année. Le renouvellement du label Eco-Schools *a notamment permis de poursuivre la sensibilisation des élèves et de renforcer la réflexion autour du développement durable. Cette démarche a également contribué à la mise en place des panneaux solaires sur le bâtiment scolaire. Des améliorations ont également été réalisées pour le bien-être des enfants avec l'aménagement d'une nouvelle place extérieure côté jardin ainsi que la mise en place de matériel sensoriel pour les élèves de 1H-2H dans les nouveaux abris PC sous l'UAPE.*

Un important travail a également été effectué concernant l'organisation des transports scolaires pour la rentrée 2026-2027 avec une campagne de sensibilisation prévue en début d'année afin de rappeler les bons comportements dans les cars postaux. Le projet Natur Cab, *quant à lui, ne pourra malheureusement pas aboutir.*

Concernant l'apprentissage et la formation, les suivis des apprentis se déroulent globalement bien, même si chaque année certains jeunes réorientent leur parcours. Les cours d'appui, organisés en collaboration avec la Ville de Martigny, se poursuivent. Une aide à l'étude destinée aux élèves en formation post-obligatoire avait également été mise en place à Martigny-Croix et à Bovernier. Malgré l'intérêt du projet, celui-ci a dû être interrompu après carnaval faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Dans le domaine de l'environnement, plusieurs actions concrètes ont été menées contre les plantes envahissantes en collaboration avec le Parc naturel régional de la Vallée du Trient. Une étude est également en cours concernant l'ancienne décharge de La Ya afin d'évaluer les risques en cas de forte crue du torrent Saint-Jean. Le Triage forestier a par ailleurs été mandaté pour intervenir le long du torrent afin de lutter contre les espèces invasives, spécifiquement la renouée du Japon.

Au niveau du tourisme, le Conseil communal a poursuivi le travail de structuration avec la mise en place d'un règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement. Ce règlement a été transmis au Canton pour préavis et sera présenté puis soumis à la population. Une réflexion importante est également menée autour de la gouvernance touristique, avec l'accompagnement du spécialiste Luc Pignat ainsi qu'une étude du Parc naturel régional de la Vallée du Trient sur les collaborations possibles entre les différents acteurs du territoire.

En matière de mobilité, l'année 2026 sera marquée par la mise en service du nouveau HUB de Martigny-Croix. Les places de parc seront accessibles au public dès le 31 juillet alors que les arrêts de bus entreront en exploitation le 3 août afin de permettre une adaptation progressive des usagers avant la rentrée scolaire. Dès cette date, les deux arrêts situés sur l'avenue du Grand-Saint-Bernard ne seront plus desservis. Certains travaux de finition se poursuivront encore durant les prochaines semaines, mais sans empêcher l'utilisation des nouvelles infrastructures. Une réflexion est également en cours concernant la mise à disposition d'un espace sécurisé pour les vélos. Enfin, une étude liée à la mobilité douce entre Saint-Maurice et Martigny-Croix est menée en collaboration avec le Parc naturel régional de la Vallée du Trient.

Pour terminer, la bibliothèque communale continue de connaître un très beau dynamisme. Après l'inauguration des nouveaux locaux en septembre 2025, l'année 2026 marque également les 30 ans de la bibliothèque. De nombreuses activités intergénérationnelles et culturelles y sont organisées chaque mois favorisant les rencontres et la vie locale. Les nouveaux locaux rencontrent un très bel accueil, tant auprès des participants que de l'équipe de la bibliothèque. La collaboration avec l'AVIRA permet également de développer la présence des livres sur le territoire communal, notamment grâce à une boîte à livres à Ravoire.

Marcelle Petoud qui est en charge de la salubrité publique, de la structure d'accueil de l'enfance, des sociétés locales, des manifestations et du sport, travaille sur plusieurs fronts concrets et très proches de la population.

Dans le domaine de la salubrité publique, le dossier prioritaire est la mise aux normes de la déchetterie communale. En vue de respecter les exigences du Service cantonal de l'environnement, notamment sur la gestion des eaux pluviales, un projet de mise aux normes de la déchetterie est en cours de finalisation. Le plan détaillé des travaux sera soumis aux autorités cantonales pour validation dans le courant du mois de juin.

Depuis une année, Marcelle travaille également sur l'optimisation de la gestion des déchets. Une nouvelle plateforme de monitorage permet désormais de suivre en temps réel la collecte, le traitement et la valorisation de l'ensemble des déchets communaux. Cet outil a significativement amélioré l'efficacité des récoltes d'ordures ménagères et optimisé les filières de revalorisation.

Concernant l'accueil de l'enfance, Marcelle suit de près la préparation de la rentrée 2026-2027 : des actions sont en cours au niveau de l'organisation structurelle et la gestion des ressources humaines afin de répondre à la demande immédiate. Les ajustements visent à garantir une capacité d'accueil optimale dès la prochaine rentrée scolaire.

Pour anticiper la hausse de la demande dans les années à venir, Marcelle, aidée de la direction des structures d'accueil et du Canton, suit de près l'évolution des besoins. Cela nous permet de préparer les changements nécessaires pour rester efficace, aussi bien maintenant que dans le futur.

Elle s'investit également dans la vie associative : rencontre gourmande 65+, vide-greniers, la Combe en fête, fête nationale, journée intergénérationnelle et également une rencontre avec les présidents des sociétés locales agendée le 18 septembre 2026. Elle met toute son énergie pour favoriser une vie sociale riche et conviviale qui est essentiel pour faire de notre Commune un lieu où il fait bon vivre.

Lionel Giroud en charge du service technique et des travaux publics suit de nombreux dossiers concrets et structurants pour notre Commune.

La Commune a profité des travaux réalisés par Sinergy pour procéder à la réfection de plus de 900m² de chaussée à la rue de la Toussaine aux Rappes. Cette coordination des interventions a permis d'optimiser les travaux tout en limitant les désagréments pour les usagers.

En collaboration avec le Canton, Lionel a également suivi la rénovation des canalisations et du revêtement routier du secteur de la Vidondée. Par ailleurs, les travaux au Sommet-des-Vignes se poursuivent alors que les prochaines étapes sont en cours de planification avec Sinergy.

A la suite de la lave torrentielle qui avait endommagé certaines infrastructures, Lionel a veillé à la remise en service du réseau d'irrigation du Borgeaud permettant ainsi de rétablir son fonctionnement.

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau, les travaux du nouveau réservoir de La Caffe débuteront le 15 juin 2026. Ce projet important contribuera à renforcer durablement la sécurité de l'alimentation en eau de notre Commune.

Enfin, au niveau du Syndicat du vignoble, Lionel souligne que le sous-périmètre 6 est désormais achevé. Le sous-périmètre 7 est actuellement en phase de planification et les travaux devraient pouvoir débuter après les vendanges.

Ludovic Pernoud en charge des constructions, du cadastre, de la culture et du culte, s'engage dans différents projets liés à l'aménagement, au suivi des constructions et à la coordination cadastrale.

Dans le domaine des constructions, Ludovic assure le suivi d'un volume important de dossiers. Outre les demandes courantes, plusieurs projets de plus grande ampleur, notamment liés à des promotions immobilières, nécessitent une attention particulière. En collaboration étroite avec le bureau des constructions, il veille au respect du cadre réglementaire communal et à la bonne conduite des procédures.

Plusieurs dossiers d'opposition sont également actuellement pendants auprès des autorités cantonales ou dans le cadre de procédures judiciaires.

Concernant le cadastre, une étape importante a été franchie avec l'introduction du registre foncier fédéral sur le territoire communal depuis le 1er juin 2026. Cette évolution permet d'harmoniser les procédures et les échanges avec les services cantonaux compétents. Désormais, les extraits de cadastre doivent être demandés directement auprès du Registre foncier de Martigny alors que les attestations de zone continuent d'être délivrées par le cadastre communal.

Dans le domaine de la culture, Ludovic souligne les excellentes relations entretenues avec les différents acteurs culturels de la région. La Commune continue d'encourager les initiatives privées ainsi que les projets portés par le Parc naturel régional de la Vallée du Trient et le Mazot-Musée. Une exposition collective dédiée aux artistes régionaux sera également organisée durant un week-end du mois de novembre 2026.

Enfin, concernant le culte, Ludovic relève que les relations demeurent excellentes et constructives avec la Paroisse ainsi qu'avec le Conseil mixte de Martigny. Ce dicastère poursuit son activité dans un climat de confiance et de collaboration apprécié de tous.

Nicolas Rouiller en charge de la sécurité et santé publiques, des bâtiments communaux, des salles communales, de la viticulture, de l'agriculture et du Parc naturel régional suit de nombreux dossiers de fond, à la fois dans les domaines techniques, agricoles et sécuritaire.

En matière de sécurité, police et santé publique, une attention toute particulière a été portée au renforcement de l'aspect sécuritaire sur notre Commune. Les événements tragiques survenus à Crans-Montana en début d'année ont rappelé à l'ensemble des Communes l'importance d'une vigilance constante et d'une préparation rigoureuse face aux situations d'urgence. Dans ce contexte, l'analyse de la situation a démontré que nos bâtiments communaux répondaient déjà, dans leur grande majorité, aux exigences de la législation cantonale. Quelques ajustements ont néanmoins été entrepris afin d'intégrer les dernières prescriptions et recommandations émises par les autorités cantonales. Les contrôles périodiques annuels ont également été renforcés. Par ailleurs, le taux d'activité de notre agente de sécurité publique a été augmenté, permettant également, dans le cadre d'une convention intercommunale, d'étendre son activité à la Commune de Bovernier.

Du côté des bâtiments communaux, le projet du couvert de l'UAPE est désormais arrivé à son terme. Cet aménagement permet d'offrir un espace extérieur couvert supplémentaire pour les enfants et les équipes éducatives. Les derniers équipements, notamment les jeux destinés au jardin d'enfants, seront prochainement installés afin de compléter cet espace mis à disposition des familles.

Dans le domaine de la viticulture et de l'agriculture, un important travail a été mené par la commission viticulture-agriculture, en particulier concernant l'entretien du vignoble communal. Deux contrôles ont été réalisés ce printemps afin de vérifier l'état des parcelles. Le premier contrôle a mis en évidence 355 parcelles non-taillées appartenant à 139 propriétaires, ce qui a conduit à l'envoi de courriers de rappel. Un second contrôle a permis de constater une nette amélioration, même si certaines situations ont nécessité une dénonciation à l'Etat du Valais conformément aux dispositions légales en vigueur.

Enfin, en lien avec le Parc naturel régional de la Vallée du Trient, plusieurs actions concrètes ont été organisées sur le terrain, notamment des matinées de ramassage de déchets et de lutte contre les plantes invasives. Point particulièrement marquant de cette année : l'obtention officielle du label "Parc d'importance nationale" pour le Parc naturel régional de la Vallée du Trient, une reconnaissance importante qui valorise notre territoire et confirme l'engagement des Communes partenaires en faveur de la préservation et du développement de notre patrimoine naturel.

Pour ce qui me concerne, durant ces douze derniers mois de présidence, j'ai eu l'honneur d'assumer la conduite de notre Commune tout en portant plusieurs dicastères essentiels à son bon fonctionnement, à savoir l'administration générale, les ressources humaines, la communication et les relations intercommunales, les finances ainsi que l'aménagement du territoire. A travers ces différentes responsabilités, mon action s'est inscrite dans une volonté claire de structurer, consolider et projeter Martigny-Combe avec rigueur, cohérence et responsabilité.

Sur le plan financier, cette période a été marquée par un travail particulièrement important de redressement et de pilotage. La situation financière de la Commune a nécessité, et nécessite encore, une attention constante avec une volonté affirmée de reprendre une maîtrise rigoureuse des charges, de prioriser les investissements et de renforcer notre capacité d'anticipation. Ce travail de fond n'est pas terminé, mais il permet déjà de redresser progressivement la trajectoire et de poser les bases d'une planification financière plus solide pour les années à venir. Cette dynamique s'est également accompagnée d'une réorganisation du pilotage financier avec une transition au sein du service des finances et l'arrivée d'un nouveau responsable financier en la personne de Robert Dalliard.

En parallèle, une attention particulière a été portée à l'organisation interne de l'administration communale. Cette période a permis d'engager un important travail de structuration, tant au niveau des processus que du fonctionnement entre le Conseil communal, l'administration et les responsables de service. L'objectif a été clair : renforcer la coordination, fluidifier la circulation de l'information, clarifier les responsabilités et améliorer l'efficacité du pilotage communal. Cette volonté de structuration s'est traduite par un suivi plus régulier des dossiers, un meilleur dialogue entre les services et une culture de travail davantage tournée vers l'anticipation et la transversalité.

Sur le plan des ressources humaines, l'année écoulée a également été marquée par plusieurs mouvements importants notamment au sein du service des travaux publics. Deux départs sont intervenus durant cette période, dont celui de Mario Texeira, parti à la retraite à la fin du mois d'avril après 39 années de bons et loyaux services au sein de notre Commune. Je tiens ici à le remercier sincèrement pour son engagement, son travail et son implication durant toutes ces années. Afin d'assurer la continuité et le bon fonctionnement du service, nous avons eu le plaisir d'accueillir Valentin Girard au sein des travaux publics ainsi que Samuel Bourgeois qui occupe désormais la fonction de référent de la déchetterie tout en renforçant également l'équipe des travaux publics.

En matière d'aménagement du territoire et de développement communal, plusieurs dossiers structurants ont occupé une place centrale au cours de l'année écoulée. Le dossier du PAZ et du RCCZ a franchi une étape importante avec la réception, le 21 mai dernier, des préavis cantonaux. Ceux-ci ont été transmis au bureau Agora-Plan chargé d'en effectuer une synthèse et d'analyser les différents éléments soulevés. Le bureau viendra prochainement présenter ce travail au Conseil communal afin que nous puissions définir la suite à donner à ce dossier stratégique.

En parallèle, le dossier du patrimoine bâti est arrivé à son terme sur le plan communal et a été transmis au Canton pour homologation. Là encore, il s'agit d'un dossier relevant de notre autonomie communale... du moins jusqu'au moment où le Conseil d'Etat décide s'il la valide ou non en l'état. Nous verrons donc, là aussi, ce que la suite nous réserve.

Ces différents dossiers illustrent bien la complexité des enjeux liés à l'aménagement du territoire : des dossiers de fond, stratégiques et essentiels pour l'avenir de Martigny-Combe qui nécessitent un important travail communal mais dont l'aboutissement dépend encore, bien souvent, de retours cantonaux.

Cette période a également été marquée par le suivi de plusieurs projets d'infrastructure et de sécurité d'importance. Parmi eux figurent notamment les dossiers liés à la sécurisation des dangers naturels, à la gestion et à l'entretien des routes communales, aux réflexions autour de la mobilité douce ainsi qu'au suivi de projets techniques structurants pour le territoire. Ces dossiers, parfois moins visibles, représentent pourtant des enjeux majeurs en matière de sécurité, de planification et de responsabilité pour la Commune.

Sur le plan intercommunal et régional, l'action menée cette année a été marquée par une forte implication dans plusieurs dossiers stratégiques. La Commune s'est engagée activement dans des réflexions régionales importantes, notamment autour des collaborations intercommunales, des infrastructures partagées et de projets structurants dépassant le seul cadre communal. Cette dynamique s'est illustrée en particulier dans le dossier MySTEP, projet majeur de gouvernance régionale en matière de traitement des eaux ainsi que dans plusieurs réflexions menées avec les communes voisines sur les synergies à renforcer à l'échelle régionale. Dans cette même logique de collaboration et d'aménagement concerté du territoire, une nouvelle passerelle de mobilité douce verra également le jour aux Creusats d'ici un à deux ans. La passerelle provisoire aménagée sur l'oléoduc étant amenée à disparaître dans le cadre des futurs travaux d'assainissement, il nous tenait à cœur de maintenir une liaison de mobilité douce entre les Creusats et le Bourg, essentielle pour les déplacements du quotidien comme pour la cohérence de nos liaisons piétonnes et cyclables. Nous avons également procédé à une réorganisation complète de la gestion de la route de la Crettaz avec la mise en place de nouvelles barrières de régulation du trafic afin d'en améliorer la gestion, la sécurité et le contrôle des accès.

En matière de politique institutionnelle, l'un des dossiers majeurs de cette année a également été la réflexion menée autour de la fusion des Communes. Conformément à l'engagement pris devant la première Assemblée primaire de cette législature, ce dossier a été traité de manière sérieuse, posée et approfondie. Une analyse complète a été menée au sein du Conseil communal afin d'évaluer objectivement les opportunités, les risques et les implications d'un tel projet pour Martigny-Combe. Au terme de cette réflexion, le Conseil a estimé à l'unanimité qu'une telle démarche ne constituait pas une priorité pour cette législature considérant que les efforts devaient avant tout se concentrer sur la consolidation de notre Commune et de ses finances. Ces réflexions ont d'ailleurs été présentées à la population lors de l'Assemblée primaire de décembre.

Enfin, ces douze derniers mois de présidence ont également été marqués par une présence soutenue sur le terrain, un lien constant avec la population, les partenaires institutionnels et les collaborateurs communaux. Au-delà des dossiers techniques et stratégiques, cette présidence s'est voulue proche des gens, attentive aux réalités du terrain et soucieuse de maintenir un dialogue direct, accessible et constructif avec l'ensemble des acteurs de la vie communale.

En résumé, cette année de présidence a été marquée par un travail dense, exigeant et structurant. Il a permis de poser des bases solides, de remettre de l'ordre dans plusieurs dossiers essentiels et d'engager Martigny-Combe dans une dynamique de consolidation, de rigueur et de préparation de l'avenir.

En conclusion, vous l'aurez compris, l'année écoulée a été marquée par un travail conséquent, exigeant et souvent discret, mais essentiel au bon fonctionnement et à l'avenir de notre Commune. Derrière chaque dossier, chaque décision et chaque projet, il y a une volonté commune : celle de faire avancer notre Commune avec sérieux, responsabilité et cohérence.

Le travail mené par votre Conseil communal au cours cette année a permis de faire avancer de nombreux dossiers importants, de remettre de l'ordre là où cela était nécessaire et de poursuivre un travail de fond indispensable à la stabilité et au développement de Martigny-Combe. Tout n'est évidemment pas réglé et de nombreux chantiers restent devant nous mais le cap est tenu, le travail se poursuit et la volonté reste entière.

C'est avec cet état d'esprit que nous continuerons à avancer : avec sérieux et avec humilité, mais surtout avec la volonté constante d'agir au mieux pour Martigny-Combe et pour l'ensemble de sa population.

Merci de votre attention.

3. Présentation des comptes 2025 de la Municipalité

M. le Président informe tout d'abord l'assemblée que le Conseil communal a approuvé à l'unanimité les comptes 2025 de la Municipalité lors de sa séance du 22 mai 2026. Ils ont été présentés à la Commission communale des finances qui les a préavisés favorablement le 21 mai 2026 à l'unanimité.

M. le Président réalise tout d'abord la présentation suivante (texte en italique).

Mesdames, Messieurs,

Avant de passer la parole à M. Robert Dalliard, responsable financier de notre Commune, je me dois de relever que les comptes 2025 de la Commune de Martigny-Combe s'inscrivent dans une évolution globalement positive, même si la prudence reste de mise.

Tout d'abord, nous pouvons relever avec satisfaction une évolution favorable des recettes fiscales. Cette progression améliore notre résultat par rapport au budget et reflète le dynamisme de notre Commune.

Mais ces bons résultats ne doivent rien au hasard. Ils sont également le fruit d'un travail important de l'administration communale que je tiens ici à saluer. Des efforts concrets ont été réalisés pour maîtriser les charges, optimiser les dépenses et faire preuve de rigueur dans la gestion quotidienne.

En parallèle, certains investissements prévus ont été reportés, notamment dans des domaines comme la sécurisation des dangers naturels. Ces décalages ont aussi un impact sur le résultat de l'exercice.

Cependant, il est essentiel de garder une vision réaliste de notre situation. Malgré cette amélioration, nos finances restent sous pression.

Nous faisons face à plusieurs défis importants :

- *des investissements conséquents à venir,*
- *une baisse de certaines recettes historiques et*
- *des marges de manœuvre qui restent limitées.*

C'est pourquoi je tiens à le dire clairement : oui, les comptes sont meilleurs que prévu mais rien n'est acquis.

Face à cela, le Conseil communal est pleinement engagé dans un travail de fond. Dès demain matin, nous entamerons ce travail avec la fiduciaire mandatée afin de revoir en profondeur notre planification financière, mettre à plat l'ensemble de nos projets et prioriser nos investissements.
Notre objectif est simple, mais exigeant : garantir la pérennité financière de la Commune.
Et dans ce cadre, nous avons une ligne de conduite très claire : tout mettre en œuvre pour éviter une augmentation de la fiscalité.
Cela signifie faire des choix, parfois difficiles, mais nécessaires. Cela signifie aussi continuer à travailler avec rigueur, responsabilité et anticipation.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous sommes sur la bonne voie. Mais cette trajectoire reste fragile et demande de la constance dans les efforts.

Pour conclure, je dirais ceci : Les comptes 2025 sont encourageants, ils montrent que les efforts portent leurs fruits. Mais ils nous rappellent aussi que nous devons rester vigilants et déterminés pour assurer un avenir financier solide à notre Commune.

Il passe ensuite la parole à M. Robert Dalliard, responsable financier de notre Commune, pour une analyse détaillée.

M. Dalliard donne lecture des comptes 2025 de la Municipalité qui présentent les chiffres principaux suivants :

- résultat d'exercice : CHF 53'381.37
- amortissements planifiés : CHF 1'796'610.34
- attributions aux fonds et financements spéciaux (eaux usées et traitement des déchets) : CHF 156'343.70
- prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (eau potable) : CHF -432'302.81
- attribution au capital propre (réserve de politique budgétaire) : CHF 500'000.00
- marge d'autofinancement : CHF 2'074'032.60
- investissements nets : CHF 1'745'156.64
- excédent de financement : CHF 328'875.96
- total du bilan : CHF 30'513'234.67
- fortune : CHF 16'721'238.63
- dette nette par habitant : CHF 2'390.00 (2'363 habitants, OFPOP), considéré selon les critères de l'Etat comme "un endettement moyen" (situé entre CHF 1'001.00 et CHF 2'500.00).

4. Rapport de l'organe de révision

M. le Président informe que les comptes de l'exercice 2025 ont été soumis pour contrôle à la fiduciaire Dini & Associés SA à Martigny qui, dans son rapport de contrôle du 22 mai 2026, recommande à l'Assemblée primaire de les approuver tels que présentés.

De plus, la fiduciaire confirme que l'équilibre financier à terme de la Municipalité paraît assuré et que, selon son appréciation, la Commune est en mesure de faire face à ses engagements.

5. Approbation des comptes 2025 de la Municipalité

M. le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée les comptes présentés ce soir.

Par un vote à main levée, l'Assemblée primaire approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2025 de la Municipalité.

6. Divers

Le Conseil communal reçoit des remerciements pour le travail effectué et, en réponse à une question de l'assemblée quant aux investissements principaux de la Commune, il informe qu'il s'agit notamment du Castel Notre-Dame, de la STEP, de la sécurisation et la dépollution de la Dranse ainsi que de la descente des eaux de Ravoire.

Il n'y a aucune autre question ou remarque de la part de l'assemblée.

La parole n'étant ainsi plus demandée, M. le Président clôt l'assemblée à 21h00 en remerciant ses collègues du Conseil, le personnel communal et tous les membres des différentes commissions pour leur engagement et le travail fourni pour la Commune.

Au nom du Conseil communal, M. le Président souhaite à tous les participants une bonne fin de soirée et les invite à partager, comme de coutume, une verrée offerte par la Commune.

Le Secrétaire	**Le Président**
Pascal Giroud	Emilien Roduit